

Le Canard des Valericains

Le Mot du Maire

Les deux écoles de la commune se portent bien. L'école élémentaire Manessier - Corderies (maternelle et primaire) accueille cette année 137 élèves, et l'école Notre Dame, 79 élèves, le maximum qu'elle puisse recevoir. Dans ces deux établissements les effectifs sont en progression. Nous constatons d'ailleurs avec plaisir l'inscription de nouveaux enfants issus de familles installées dans les quartiers récemment construits. C'est une grande satisfaction ! Le dispositif habitat mené dans le domaine locatif et en accession à la propriété, et que nous avons mis en place depuis plusieurs années, porte ses fruits. La volonté de la ville est bien de faire venir de jeunes couples et des familles en leur donnant la possibilité de se loger décemment.

Nous sommes également attentifs aux bonnes conditions de travail de nos écoliers et de nos enseignants à qui nous renouvelons la bienvenue et notre soutien pour leur mission d'éducation. Nous mettons tout en œuvre pour assurer l'entretien des bâtiments de l'école publique, les travaux de peinture et le remplacement du matériel défectueux en répondant à l'attente des équipes pédagogiques. Pour le bon fonctionnement des écoles, nous rendons également hommage aux associations de parents d'élèves qui se mobilisent pour le bien-être des enfants.

Depuis la rentrée scolaire également, comme partout en France, la sécurité a été renforcée aux abords des écoles, état d'urgence oblige. La Police municipale en assure le suivi.

Rappelons que la commune accompagne la réussite scolaire des écoliers valericains en mettant en place des actions pédagogiques en lien avec l'école, ou en étant partenaire d'événements culturels, à l'image du premier salon du livre de jeunesse qui se tiendra les 5 et 6 novembre au tribunal de commerce. Cette manifestation précédera notamment le marché de Noël et ses ateliers créatifs dédiés aux enfants à qui nous souhaitons une bonne année scolaire.

Stéphane Haussoulier

Vice-président du Conseil Départemental de la Somme
Président de la Communauté de Communes de la Baie de Somme Sud
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

Du diamant pour Jacqueline et Michel Lenfant

Jacqueline et Michel Lenfant viennent de célébrer leurs noces de diamant à la mairie de Pendé, où leur union avait été scellée en 1956. Quelques années après leur mariage, les jeunes époux s'installèrent définitivement à Saint-Valery, la ville natale de Jacqueline. De leur union sont nés six enfants, onze petits enfants et dix-sept arrière-petits-enfants. Jacqueline s'occupa du foyer familial et son mari, ouvrier agricole dans un premier temps, travailla pendant une trentaine d'années aux Ponts et Chaussées.

A l'occasion de leurs soixante années de mariage, nous leur adressons nos sincères félicitations, en leur souhaitant de poursuivre ensemble leur chemin de bonheur, entourés de leur grande famille.



S
O
M
M
A
I
R
E

► Page 2 :

- Dans les écoles

- Création d'un nouveau salon de coiffure

- Permanences
- Eclairage public

► Page 3 :

- Focus sur l'association Lire et Faire Lire

- Programme du marché de Noël

► Page 4 :

- Agenda des animations et des rendez-vous sur la commune

Recensement de la population

Le recensement de la population se déroulera dans notre commune, du 19 janvier au 18 février 2017. Se faire recenser est un geste civique utile à tous. Merci de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur tenu au secret professionnel.

Changement d'adresse

Clotilde Ruffenach, infirmière libérale, vous informe de son changement d'adresse. Elle reçoit sur rendez-vous au 5 bis, quai du Romerel à Saint-Valery-sur-Somme. Vous pouvez la contacter au 06 60 14 96 72 et au 03 22 60 45 90.

Dans les écoles

Ecole élémentaire publique Manessier-Corderies

L'école publique Alfred Manessier accueille cette année 137 élèves dans les classes maternelles et primaires sous la direction de Laure Farand. Avec son équipe éducative elle suit avec intérêt la ligne du projet d'école : l'ouverture de l'école vers le numérique et sur le monde. Ce sera l'occasion pour les jeunes Valericains d'échanger avec des enfants du Maroc en partenariat avec une action humanitaire. Une correspondance sera également entretenue avec des écoliers du Brésil.

Un partenaire privilégié : l'association des parents d'élèves

Elle assure le lien et la communication avec l'école et l'ensemble des parents d'élèves. « *Notre préoccupation première est le bien-être de nos enfants.* » souligne la présidente, Stéphanie Clercq. Son objectif est de soutenir les projets des enseignants en organisant des manifestations au profit des écoliers : achat de matériel pédagogique, sorties ou classe verte. Actuellement une opération « Chocolats de Noël » est lancée. L'association tiendra un stand de restauration sur le Marché de Noël avec dégustation de crêpes...

Composition de l'association : présidente, Stéphanie Clercq ; vice-présidente, Linda Paës-Come ; Trésorière, Laëticia Vallois ; Trésorière adjointe, Sonia Delporte ; Secrétaire, Mandy Foucault et secrétaire adjointe, Aurélie Chevalier.



Laure Farand assure la direction de l'école. Dernièrement elle s'est rendue avec sa classe au Fruticetum pour la cueillette de pommes et poires organisée par la commune.

Ecole élémentaire privée Notre Dame

Soixante dix-neuf enfants sont inscrits à l'école Notre Dame dirigée par Marie-Hélène Rigaut : « *Notre projet d'établissement se base sur les intelligences multiples ... permettre à chaque enfant de partir à la recherche d'informations pour comprendre les mots, les phrases, les textes, puis les nombres, les énoncés mathématiques et enfin le monde qui les entoure. L'équipe éducative essaie de toujours porter un regard bienveillant, positif sur toutes les situations que nous vivons, sur chaque élève* ». La directrice pointe également avec satisfaction l'investissement des parents, « *nous souhaitons ensemble faire grandir les enfants pour qu'ils soient épanouis, et qu'ils deviennent plus tard des adultes autonomes, responsables* ».

L'association des parents d'élèves de l'enseignement libre : une grande famille

L'association a pour objectif le bien des enfants. Elle représente les parents, participe à l'animation de l'école, aide dans les activités parascolaires ou sportives, l'amélioration du cadre de vie... elle met en place des opérations à but lucratif pour réduire le coût des sorties pédagogiques ; Et cela « *toujours en accord avec les enseignants pour organiser les activités* » souligne Agnès Sannier, nouvellement élue présidente.

Ainsi les écoliers se verront offrir le 4 novembre le cirque Arlette Grus à Amiens. L'association sera également présente sur le marché de Noël avec ses fameux bigalans, avant la grille de Noël et le spectacle. « *Notre association est une grande famille, nous accueillons tous les parents ...* »

Composition de l'association : présidente, Agnès Sannier ; vice-présidente, Maria De Macedo ; secrétaire, Sarah Monchaux ; secrétaire-adjointe, Aurélie Dupré ; trésorière, Charlotte Persyn ; trésorière adjointe, Laëticia Debure.



Marie-Hélène Rigaut et ses élèves au Fruticetum pour la cueillette de fruits.

Commerce

Johan Bon coiffeur créateur

Après avoir bourlingué sur les plateaux télé, les défilés de mode et les podiums événementiels, Johan Bon ouvre son salon de coiffure à Saint-Valery-sur-Somme. Dans une ambiance cocooning il exerce ses talents de coiffeur « *avec un sens aigu de la création* » selon sa clientèle parisienne.



Horaires d'ouverture : lundi 14h/20h - Du mardi au vendredi 9h/20h - Samedi 9h/17h

7 Quai du Romerel. Tél 03 22 60 02 45.

Permanences

CPAM : Prochaine permanence en mairie (sans rendez-vous) les jeudi 17 novembre et 1er décembre de 14h à 16h30.

PPRN : Le commissaire enquêteur pour le Plan de Prévention des Risques tient une permanence en mairie le jeudi 10 novembre de 9h à 12h.

Eclairage public

Si vous constatez une panne d'éclairage public vous pouvez contacter la mairie en précisant le nom de la rue et le numéro de lampadaire.

Mail : mairie.saintvalerysursomme@orange.fr

Focus sur l'association Lire et Faire Lire

Transmettre aux enfants le plaisir de lire, tel est le message de l'association Lire et Faire Lire créée en 2001 sur Saint-Valery-sur-Somme. Une dizaine de bénévoles, âgés de plus de 50 ans, interviennent dans les écoles maternelles et primaires, la crèche, parfois à l'Herbarium, au marché de Noël...

« Les groupes qui nous sont confiés ne sont jamais nombreux, six enfants environ. Les livres sont choisis avec soin, pour la qualité du texte et de l'illustration. La littérature est riche d'écrivains, illustrateurs talentueux et d'histoires qui sont devenues de grands classiques réjouissant les enfants tout autant que les adultes. » précise Marie-Agnès Landié, l'une des lectrices. Désignée comme relais local par l'association nationale (créée fin 1999 par l'écrivain Alexandre Jardin) elle s'implique dans le secteur avec une dizaine de bénévoles prêts à transmettre le plaisir de lire. « Le livre offre des repères de chronologie, structure la pensée, développe le sens de l'observation, le langage dans un réel échange entre le lecteur et l'enfant, et ce dès les premiers mois de la vie. Il faut voir l'intérêt manifesté par les bébés de la crèche ».



Dans le département, c'est actuellement le secteur de Saint-Valery et les environs, qui compte le plus de bénévoles, après Amiens et Abbeville. Pour autant le groupe est prêt à s'agrandir, à accueillir d'autres bénévoles. Si vous voulez en savoir davantage n'hésitez pas à contacter la personne relais pour le secteur : Marie-Agnès Landié. 03 22 60 83 47.

Bibliothèque municipale

Vous aimez lire ? Rendez-vous à la bibliothèque pour emprunter gratuitement les ouvrages de votre choix. Il y en a pour tous les goûts, du roman au récit historique, du classique au Prix littéraire, du livre de géographie à la bande dessinée... Les livres sont régulièrement renouvelés grâce

notamment au passage du bibliobus de Saint-Riquier. Les bénévoles vous accueillent chaque mercredi et samedi de 16h à 18h, rue Jean de Bailleul. Jusqu'au 20 novembre, participez au Troc livres organisé par la Communauté de Communes en déposant vos livres d'occasion à la bibliothèque.

Marché de Noël 2016 : à découvrir les samedi 3 et dimanche 4 décembre

Samedi de 11h à 19h : ouverture du marché de Noël avec la participation d'une trentaine d'exposants installés au casino et dans les chalets de la place des Pilotes.

- Spectacle musical « **Les Turkey Sisters** », trio glamour et loufoque autour des chants de Noël. Représentations à 11h30, 15h, 16h30 et 18h.
- 15h30 : déambulation de la **Clique des sapeurs-pompiers de Saint-Valery S/Somme** du kiosque billetterie jusqu'au Village de Noël.
- 20h30 : concert de Noël avec les chorales **Mouette et Chansons et Amachoeur** en l'église Saint Martin. Entrée libre.



Dimanche de 10h à 19h : ouverture du marché

- « **Les Turkey Sisters** » : représentations à 11h30, 14h30, 16h et 17h.
- Fanfare de rue **Pampana et sa mascotte Pampanours** : parades à 14h, 15h30, 16h30 et 17h30.

Le Village enfants au Tribunal de commerce

Des ateliers créatifs, samedi et dimanche de 14h à 17h

- Frimousses en Fête** : atelier maquillage. **Le Professeur Labricol** : atelier confection des mouffles et de la cravate du Père Noël ; à découvrir cette année la marionnette du Père Noël et l'espace jeux anciens : la table à palet, le roller-ball, l'oiseau migrateur, l'onroul et le décub.
- Maxime Marzi** : atelier « tressage buissonnier »



L'heure du Conte avec « Lire et Faire Lire » : de 11h à 11h30 pour les plus petits (moins de 6 ans) et de 17h30 à 18h pour les enfants, à partir de 6 ans.



Et chaque après-midi : visite du Père Noël qui distribuera des friandises et promenades en calèche (gratuit) de 14h à 19h.

Chers enfants, déposez votre lettre au Père Noël au tribunal de commerce les 3 et 4 décembre.



Illuminations du marché de Noël à partir de 17h.

Circulation des Trains du Père Noël

3 et 4 décembre 2016 en train à vapeur
> Marché de Noël à Saint-Valery

10 et 11 décembre 2016 en autorail
> Pour le plaisir de voyager !

Saint-Valery Port	14h30	16h30
Noyelles	14h55	16h55
Noyelles	15h05	17h05
Saint-Valery Port	15h30	17h30

Vente des billets au Kiosque-Billetterie
situé sur le Port de plaisance (ouvert de 13h30 à 18h00).

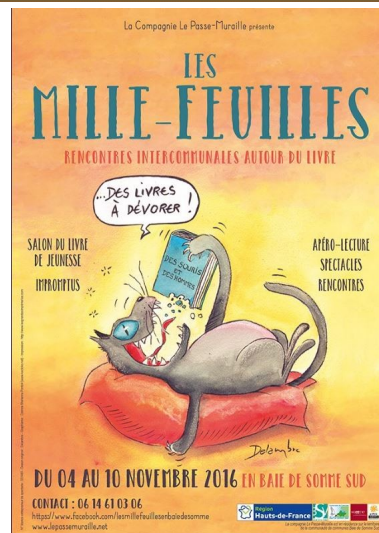
A Noyelles, s'adresser au contrôleur

 **Tarif unique**
6 € par personne
Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans

Plus d'infos 03.22.26.96.96 ou www.cfbs.com

Agenda du 4 novembre au 4 décembre 2016

Date, horaire, lieu	Evénements
Vendredi 4 novembre, 18h Salle Adrien Huguet	Assemblée générale de l'association Théâtre en festival. Contact : 03 22 60 64 34.
5 novembre 14h/19h et 6 novembre 10h/17h Tribunal de commerce	Premier Salon du livre Jeunesse « Les Mille-Feuilles » présenté par la Compagnie « Le Passe-Muraille ». L'accès au salon et aux animations est libre et gratuit. Sur place : mise à disposition de matériel de puériculture et jeux pour enfants. Collecte de livres d'occasion. Contact 06 14 61 03 06.
Samedi 5 novembre Salle du casino	La batterie-fanfare des sapeurs pompiers fête la Saint-Cécile. La manifestation ouverte à tous débutera par une messe à 17h suivie d'un vin d'honneur en mairie et d'un repas au casino, sur réservation. Contact : 06 83 44 71 46.
Mardi 8 novembre à 18h Salle de la mairie	Réunion pour établir le calendrier des fêtes avec l'ensemble des associations. Contact : 03 22 60 39 20.
Jeudi 10 novembre Salle du casino	Rencontres littéraires animées par la Compagnie « Le Passe-Muraille » avec la participation de plusieurs classes scolaires.
Jeudi 10 novembre à 20h Salle Adrien Huguet	Assemblée générale de l'association foncière urbanisée autorisée du bois des Sœurs. Contact : 03 22 60 42 85.
Jeudi 10 novembre à 20h Salle du conseil municipal	Le conseil municipal se réunira le jeudi 10 novembre.
Du 10 au 14 novembre Cachot Porte de Nevers	Exposition « La campagne en miniatures » par Régis Lohé. Visible de 9h à 19h.
Vendredi 11 novembre Monument aux Morts Tribunal de commerce	Commémoration du 98ème anniversaire de l'Armistice. Messe à 10h30. Rassemblement place Saint-Martin à 11h30 pour défiler jusqu'au Monument aux Morts où survoleront trois avions de l'aéroclub d'Abbeville. Exposition « La Grande guerre par le rire » au tribunal de commerce, jusqu'au 13 novembre.
18 et 19 novembre à 20h30 20 novembre à 16h Tribunal de commerce	Lecture spectacle « Devos, Prince des mots » proposée par la troupe Solilès. Tarifs : 10€ et 8€. Réservation : 06 32 60 16 59.
Mercredi 23 novembre 16h Salle Adrien Huguet	Assemblée générale de l'UNC - AFN. Contact : 03 22 60 93 24.
Samedi 26 novembre 15h Tribunal de commerce	La Société d'Archéologie et d'Histoire propose une conférence intitulée «Le peintre Tobeen et son temps à Saint-Valery-sur-Somme». Elle sera animée par M. Edo Huber, chercheur néerlandais. Contact : 06 26 92 60 35.
Vendredi 2 décembre 19h Gymnase du collège	Soirée Téléthon avec l'association 3D en Baie, la Boxe Valericaine et Baie de Somme Escalade. Démonstration de country, zumba, boxe, escalade. Mise à disposition d'une urne. Petite restauration. Contact : 06 76 79 83 70.
3 et 4 décembre Place des Pilotes Casino Tribunal de commerce Eglise	Week-end festif et féérique sur le marché de Noël organisé par la commune. La gastronomie et l'artisanat seront au rendez-vous. Restauration sur les stands des associations. Animations gratuites. Concert de « Mouette et Chansons » et « Amachoeur » à l'église Saint-Martin le samedi à 20h30. Tout le programme en page 3.



SALON DU LIVRE JEUNESSE 5 et 6 novembre

Au programme : **Samedi**
15h « Sucré ! » Lectures
16h Conte et Chansons
17h Courts-métrages
18h « Salé ! » Lectures
Dimanche
10h30 « A Taable » Performance spectacle
11h30 « Tout doux » Lectures
14h « Les femmes tables » Chansons gourmandes
15h Lectures
16h « A Taable » performance spectacle
Pendant les deux jours en continu : atelier lettres et images dès 5 ans - Maisons d'éditions et auteurs invités - Invité d'honneur : Jean-Michel Delambre.

EXPOSITION LA GRANDE GUERRE PAR LE RIRE Du 11 au 13 novembre



Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre le service culturel municipal vous invite à découvrir l'exposition « La Grande Guerre par le rire, à travers la collection de cartes postales de Robert Mallet ». Elle sera visible au tribunal de commerce les 11 et 12 novembre de 14h à 17h et le 13 novembre de 10h à 12h et de 14h à 17h. Entrée libre.
Contact : 03 22 60 39 29.